

LETTRE D'INFORMATION AUTOMNE 2025

Novembre 2025



Au sommaire

DICRIM: prévention des risques
NETTOYAGE DES FOSSES
CHEVREUILS ET SANGLIERS
ENTRETIEN DES HAIES ET PLANTATION
L'ACTUALITE
LES ESSENTIELS



A NOTER

Cette lettre d'information est encore trop peu connue. N'hésitez pas à la partager à votre entourage.

Si vous souhaitez inscrire des personnes de votre famille , écrivez à :

contact@asa-boisdelachaise.fr

Elections Municipales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales, pour les municipales jusqu'au **6 février 2026.** Comment faire ? toutes les explications ici

COTISATION

Vous avez reçu l'appel de **cotisation.**Vous pouvez payer directement
chez votre buraliste avec l'avis de
paiement reçu.
plus de détail

Pour toute demande ou modification, écrivez nous à : contact@asa-boisdelachaise.fr

Le DICRIM : le document d'information communal sur les risques majeurs

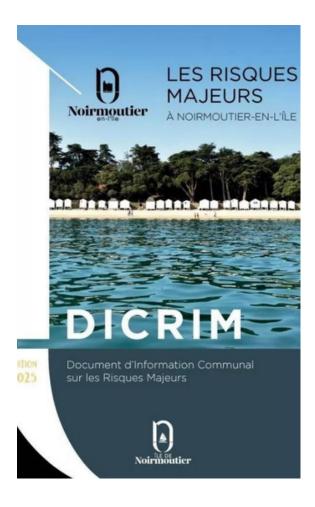
Connaissez-vous ce document de prévention qu'il est possible de télécharger :

sur le site de la mairie

Prévention des risques majeurs - Noirmoutier-en-l'Île (85)

sur le site la communauté de commune

DICRIM-Noirmoutier-en-lle Complet.pdf



Retrouvez sur France Info
la cartographie du risque d'innondations
de l'IGN et son utilité

Noirmoutier situé sur un territoire unique, façonné par la mer, est aussi exposé à plusieurs risques majeurs.

Pour mieux les comprendre et s'y préparer, la commune met à disposition son Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Ce guide clair et concret rappelle que la prévention est l'affaire de tous.

Submersion marine, tempêtes, feux de forêt, séismes ou encore transport de matières dangereuses : le DICRIM explique chaque menace, les mesures déjà prises par la collectivité et les bons réflexes à adopter en cas de crise.

On y découvre notamment comment fonctionne le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), l'importance des alertes météo ou encore le rôle du maire, coordinateur des opérations de secours en première ligne.

Loin d'être alarmiste, ce document incite chacun à devenir acteur de sa propre sécurité. Comment préparer son habitation en zone inondable ? Quels objets mettre dans un "pack sécurité" familial ? Comment réagir lorsque les sirènes retentissent ou qu'un épisode météo extrême s'annonce ? Autant de conseils pratiques, illustrés et faciles à appliquer au quotidien.

Lire le DICRIM, c'est se protéger soi-même, ses proches et sa communauté, pour faire de l'île un territoire toujours plus résilient et solidaire face aux événements majeurs.

À mettre entre toutes les mains...

L'importance du nettoyage des fossés

L'année dernière, le 9 octobre 2024 , les allées du bois étaient sous l'eau et plusieurs maisons inondées.

Avec le dérèglement climatique, les précipitations peuvent se concentrer soudainement, déversant rapidement de fortes quantités d'eau que le sol ne peut absorber facilement. Dans ce cas, l'évacuation des surplus d'eau par les fossés est la seule alternative. Si ces fossés sont obstrués par de la boue, des végétaux ou des déchets, leur capacité d'écoulement est réduite.

Par ailleurs, un **fossé propre et bien entretenu aide** à **prévenir l'érosion des sols**, des berges et des allées adjacentes, réduisant ainsi leur entretien pour la circulation.

Enfin, en empêchant la stagnation de l'eau, le curage aide à préserver la qualité de l'eau dans les fossés et les milieux environnants. Une eau stagnante peut favoriser la prolifération de moustiques et d'autres nuisibles, ainsi que la pollution des cours d'eau par des substances organiques ou des produits chimiques (issus de détritus ou de traitements sanitaires des jardins).





Ainsi, mieux vaut prévenir que guérir et l'automne est le moment idéal pour l'entretien, avant l'arrivée des précipitations. Afin de parer à toute éventualité, chaque propriétaire doit nettoyer les fossés contigus ou proche de son terrain.

Il est important de rappeler que chaque propriétaire possède la moitié de son allée d'accès, et donc du fossé s'il en existe un de son côté. Et si le fossé est de l'autre côté de l'allée, il le protège également des débordements. Chaque propriétaire est donc invité à s'entendre avec son voisin d'en face pour une action commune d'entretien.

Il faut donc enlever les détritus, les branchages, les excès de plantes sauvages ou de feuilles mortes qui empêchent le bon écoulement mais aussi la capacité d'absorption de l'eau au fond du fossé. La fourche est alors l'outil idéal pour curer. L'herbe des talus ou du fond de fossé doit être coupée annuellement mais reste en place de préférence, pour filtrer l'eau et maintenir les talus

La Mairie de Noirmoutier nous informe d'une série d'actions menées sur toute la presqu'ile dans le dernier numéro de son magazine <u>ACTU</u>.

Nos amis les chevreuils et les sangliers

La faune sauvage se fait plus présente dans notre environnement, et certains visiteurs, bien que charmants, peuvent parfois provoquer quelques désagréments.

Chevreuils: charme... mais vigilance

Nous avons encore observé cet automne des traces de chevreuils dans plusieurs jardins.

Leur silhouette gracieuse et l'imaginaire enfantin qui les accompagne peuvent nous attendrir, mais ces animaux se nourrissent volontiers de bourgeons, jeunes pousses et parfois même de l'écorce de nos arbustes - un phénomène appelé abroutissement et écorçage.

Pour limiter leur présence, plusieurs végétaux peuvent jouer un rôle dissuasif :

- Arbres et arbustes : bouleau, cornouiller, frêne, hêtre, marronnier
- Plantes décoratives : iris, yucca
- Plantes aromatiques : citronnelle, ciboulette et autres plantes fortement odorantes



Sangliers: précaution recommandée

Les sangliers peuvent représenter un danger, notamment en présence de marcassins, et ils causent d'importants dégâts en fouillant le sol à la recherche de nourriture.

La solution la plus efficace reste la pose d'une clôture adaptée.

Attention toutefois:

- Ils peuvent sauter jusqu'à 1,50 m
- Ils peuvent creuser pour passer sous une clôture

Il est donc conseillé d'installer une clôture enterrée de quelques dizaines de centimètres.

Une maille suffisamment large permettant le passage des petits animaux est encouragée, afin de préserver la biodiversité locale.

Coordination locale

À ce jour, aucune battue n'est prévue dans le secteur et des échanges sont en cours avec la Mairie concernant d'éventuelles poses de pièges.



Si vous observez des traces de présence animale autour de votre propriété, merci d'en informer l'ASA afin que nous puissions suivre la situation et travailler avec la Mairie sur des actions adaptées.

Entretien des Haies et plantation

Nous vous rappelons qu'il est **nécessaire** d'entretenir vos haies le long des allées, afin de permettre la circulation des véhicules, particuliers, de service (éboueurs, service d'intervention, livraison...) Par ailleurs, cyclistes et piétons doivent pouvoir circuler sans risque de se blesser avec des branches, des ronces....

Dégager les intercessions d'allées est particulièrement nécessaire pour la sécurité de tous

L'automne est une saison idéale pour entretenir nos parcelles du Bois de la Chaise.

Avec la chute des feuilles et la végétation qui ralentit, c'est le moment parfait pour planter de nouveaux arbres : un geste essentiel pour renouveler le couvert forestier, maintenir la biodiversité et assurer la pérennité de ce patrimoine naturel exceptionnel que nous partageons.

Les études "BIOTOPE" et "ONF" sont disponibles sur le site de l'ASA pour en apprendre davantage



Nous rappelons aussi que les fils barbelés, les brandes sont strictement interdits pour les clôtures.

Recommandations adaptées au changement climatique



La Fibre : les dernières nouvelles



Environ 80 propriétés du secteur 1 ne sont pas raccordées à la Fibre.

L'ASA a pris contact avec Vendée Numérique pour comprendre cette situation, et surtout permettre un raccordement rapide de ces propriétés.

Après plusieurs réunions, **nous avons bon espoir d'obtenir un raccordement au printemps prochain**, en s'appuyant sur les réseaux aériens et enterrés existants.

Les propriétaires concernés vont être contactés par l'ASA pour assurer l'élagage des haies, afin de permettre les interventions des techniciens.

L'arbousier

Connu pour ses mimosas en fleur en janvier/février, le bois de la chaise l'est moins pour ses arbousiers en fruit et en fleurs à l'automne, alors même qu'une allée porte leurs noms : « allée des arbousiers ». Lors de l'étude biotope réalisée dans le bois en 2023, ont d'ailleurs été repérées des variétés ancestrales encore sauvages qui sont particulièrement intéressantes pour les botanistes.

C'est un arbuste qui vient du pourtour méditerranéen mais qui s'est bien acclimaté des douceurs noirmoutrines.

A l'automne, il a la particularité de produire au même moment de jolies fleurs blanches en forme de clochette et de beaux fruits comestibles, appelés arbouses qui passent du jaune à l'orange puis au rouge quand ils sont mûrs.

A l'intérieur, les fruits sont moelleux, sucrés et acidulés. La chair de couleur orange n'est pas juteuse mais fond dans la bouche. Le nom scientifique de l'arbousier est Arbutus unedo. Unedo vient du latin unum edo, ce qui veut dire « je n'en mange qu'une ». En effet, il ne faut pas trop manger d'arbouses crues parce qu'elles sont assez lourdes à digérer. C'est plutôt un fruit à manger cuit quand on veut en manger en quantité.

L'arbouse se cuisine : en sorbet, en coulis, elle peut être mélangée avec un autre fruit rouge. Elle peut également agrémenter une confiture -rhubarbe arbousse- ou une gelée -pomme arbouse...



Jour de collecte



Télécharger le calendrier en cliquant sur le lien ci-dessous :

Jour de collecte

Le calendrier est aussi disponible à la Communauté de Communes et dans les 4 mairies de l'île

Un peu d'histoire

Extrait de Ouest France

C'est l'histoire d'une maison baptisée **Koat Ar Mor** construite en 1 894 par Louis Blond, maçon à Noirmoutier, pour le marquis Jehan Giraut Biron.

Cachée dans le Bois de la Chaise, entre la plage Saint-Pierre et la plage des Sableaux, « cette maison de villégiature est transformée en pension de famille en 1953 et rénovée par l'architecte Ergand, à partir de 1958. Le long toit en ardoise à deux versants est plus original dans la mesure où il est interrompu sur la façade antérieure par trois pignons », à chaque extrémité de la maison et au-dessus de l'escalier double marquant la travée centrale, comme en atteste Patrick de Villepin dans son ouvrage de référence, Le Bois de la Chaise, le petit Eden de l'île de Noirmoutier.

La maison sera par la suite rachetée par une association <u>lire la suite</u>

